



**COMMISSION DEPARTEMENTALE DES
COMPETITIONS FEMININES à 8 et à 11
PROCES-VERBAL N.22
REUNION RESTREINTE DU 30 avril 2025
Réalisée par voie électronique**

Président : Pierre LECORNU

Membres présents : Me : DELRIEUX Christine, HANOUE T Laetitia.

M. GRISEL Philippe

Information pour les clubs

Homologation des rencontres : article 147

L'homologation des rencontres est prononcée par la Commission chargée de la gestion de la compétition. L'homologation d'une rencontre est de droit **le trentième jour à minuit** qui suit son déroulement si aucune instance la concernant n'est en cours et si aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été envoyée avant cette date.

§§§§

Courriel : district@dfsm.fff.fr
Téléphone : 02.76.52.81.72
Siège social 2 rue Bellanger 76190 Yvetot

DECISION

CHAMPIONNAT INTER DISTRICT FEMININ à 11

Match n° 29748260 FC OFFRANVILLAIS 1 / FC VAL DE REUIL 1 du 02 mars 2025

Prenant connaissance de la décision prise par la Commission Départementale des Règlements et Contentieux lors de sa réunion du 12 mars 2025 procès- verbal publié sur le site du DFSM le 18 mars 2025.

La Commission, après en avoir délibéré :

- Homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

RENCONTRES DU 05 AVRIL 2025

CHAMPIONNAT U 14 FEMININ à 8 DEPARTEMENTAL 2 POULE AQAQO

Match du 05 avril 2025 avancé le 02 avril 2025

RAS

CHAMPIONNAT U 14 FEMININ à 8 DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n° 29953582 FC BARENTINOIS 1 / ENT RAC/ GRIEU

Rencontre du 25 janvier 2025 jouée le 05 avril 2025.

CHAMPIONNAT U 17 FEMININ à 8 DEPARTEMENTAL 1

Match n° 29953928 AS FAUVILLAISE 21 / F. LA BOUCLE DE SEINE 21

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.

Une amende de 15€ est infligée à l'AS FAUVILLAISE.

CHAMPIONNAT U 17 FEMININ à 8 DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n° 29953859 AL DEVILLE MAROMME 21 / CMS OISSEL 21

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.

Une amende de 15€ est infligée à l'AL DEVILLE MAROMME.

Match n° 29953861 FUSC BOIS-GUILLAUME 21 / CAUX FC 21

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.

Une amende de 15€ est infligée à FUSC BOIS-GUILLAUME.

CHAMPIONNAT U 17 FEMININ à 8 DEPARTEMENTAL 2 POULE B

R A S

RENCONTRES DU 06 avril 2025

CHAMPIONNAT SENIORS FEMINIES à 8 DEPARTEMENTAL 1

Match n° 53269235 FC NEUFCHATEL EN BRAY 1 / SC OCTEVILLE SUR MER 1

Une amende de 5€ est infligée au SC OCTEVILLE SUR MER 1 pour une licence manquante (arbitre assistant)

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02.76.52.81.72

Siège social 2 rue Bellanger 76190 Yvetot

CHAMPIONNAT SENIORS FEMINIES à 8 DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n° 53273205 SAINT RIQUIER GASEG 1 / TANCARVILLE AC 2

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.

Une amende de 15€ est infligée à SAINT RIQUIER GHASEG

Match n°53273207 USF FECAMP 1 / E. MOTTEVILLE CROIX MARE 1

Forfait non déclaré de l'USF FECAMP 1

La Commission, après en avoir délibéré :

- Donne match perdu (0 point) à l'USF FECAMP 1 sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier l'E.MOTTEVILLE CROIX MARE 1 sur le score de 3 buts à 0.
- Inflige une amende de 90€ à l'USF FECAMP.

CHAMPIONNAT SENIORS FEMINIES à 8 DEPARTEMENTAL 2 POULE B

R A S

CHAMPIONNAT SENIORS FEMINIES à 8 DEPARTEMENTAL 3

R A S

CHAMPIONNAT INTER DISTRICT FEMININ à 11

Match n° 29748281 FC OFFRANVILLAIS 1 / VATTEVILLE BROTONNE 1

Match arrêté après blessure d'une joueuse.

Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Arbitres, est placé en instance d'homologation.

Match n° 29748282 FC VAL DE REUIL 1 / FC BARENTINOIS 1

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.

Une amende de 15€ est infligée au FC VAL DE REUIL.

Le Président
P. LECORNU



Le Secrétaire
P. GRISEL

